L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 25 JANVIER 1893.

Correction.

Une erreur qui a dû sauter aux yeux du lecteur a été commise hier dans les lignes que nous avons consacrées aux funérailles de notre regretté collaborateur, L. Placide Canonge. On a lu : "Le Directeur ainsi que le personnel de l'Opéra *n'ont pas pu* contribuer, etc."

Nous avions écrit : "Le Directeur ainsi que le personnel de l'Opéra *n'ont pas pu* contribué à donner à cette cérémonie beaucoup d'éclat".

Parmi les porteurs, au nom bien connus de M. BONNECAZE, un des amis intimes de M. Canonge, le typographe a subititué celui de Cazenave.

Mort de Lucius Q. C. Lamar.

Un des hommes éminents de notre pays, M. Lucius Q. C. Lamar, juge de la Cour Suprême des Etats Unis, vient de mourir à Macon (Georgie) où il était allé pour sa santé.

Il était souffrant depuis plusieurs mois, et le climat rigoureux de Washington lui était nuisible, les médecins l'avaient engagé à aller passer une partie de l'hiver dans le Sud. Il allait mieux depuis qu'une tempe et ses amis étaient persuadés qu'il était à la veille d'un complet rétablissement quand la mort est venue le surprendre inopinément.

M. Lamar était né en Georgie, mais il avait depuis longtemps établi sa résidence dans l'Etat du Mississipi. Il servit activement pendant toute la guerre de sécession. Nommé d'abord secrétaire de l'intérieur par le président Cleveland, celui-ci le désigna plus tard pour remplacer à la Cour Suprême des Etats-Unis le juge Matthews, décédé.

Le pays perd en M. Lamar un homme d'Etat remarquable et un profond légiste.

Mort du Juge Alexander Walker.

La triste nouvelle de la mort du juge Alexander Walker nous est parvenue hier. M. Walker à une époque a occupé un rang distingué dans le barreau de notre ville, et pendant longtemps le compta parmi nos plus remarquables journalistes. Il est mort à l'âge de 74 ans à la résidence de son fils Alexander, à Fort Smith, Arkansas.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous sortons de la représentation de *Lohengrin*, un des chefs d'œuvre les plus vantés de Wagner.

Succès complet, non pas seulement au point de vue des artistes de la scène—Raynaud, Malzac, Chauveau, Lemaite et autres, mais surtout de l'orchestre, pour lequel toute cette œuvre purement épathique, a été créée. Ce succès fait honneur aux interprètes actuels.

—Ce soir, le bénéfice de M. Damiens, le populaire contrôleur de l'Opéra : *Le Barbier de Seville*. Distribution : Almaviva, M. Gleason ; Rosine, Mme Jane Boyer ; Figaro, M. Dethurens ; Patholo, M. Valentin.

Au deuxième acte grand intermède musical.

MM. Raynaud ....La Charité, de Faure
Malzac.....Cavatine de la Juive
M. Jonsune....Carcassonne, monologue
Mme Lematte....Grand air d'Hérodiade
Mme Jan Boyer ....Variations de Prock
Mlle Boudoux.....Air d'Esclarmonde
Mme Nazat.....La Pigeonne—Bernicat

Le piano sera tenu par Mme Meffre.

Grand Opera House.

Le succès de M. Richard Mansfield, dans "Beau Brummel," n'est pas encore épuisé encore dans la pièce intitulée "A Parisian Romance," lundi soir.

Hier soir, le "Prince Karl" avait attiré la foule et a été fort applaudi.

Aujourd'hui, en matinée, même pièce, et, belle recette.

Académie de Musique.

Grand succès à ce théâtre, dimanche, pour "Jane," une excellente comédie qu'est venue jouer parmi nous la troupe de M. Charles Frohman.

Le sujet est amusant au possible, et les interprètes, fort habiles. Les principaux rôles sont joués par MM. M. Fortes, Al. Harris, Alf. Fisher, Art. Boylan et Mmes Frances Stevens, J. Finlay, Emily Dodd et Lena Merville (Jane.)

Le langage du gamin de Paris se modifie avec les événement, et la politique y exerce, parfois, sa violente influence.

C'est ainsi qu'un pâle voyou, regardant défiler les hommes et les chevaux à travers le grillage de la place de bonne garde, s'écriait, l'autre jour, en voyant toutes ces éclabousures de boue :

—Quel Panama ! On dirait la chambre !

Toujours à propos du Panama.

Réflexion d'un philosophe qui verse, parfois, dans le calembour, par à peu près :

—Si, au lieu de voter les valeurs à lots, la chambre avait jeté les voleurs à l'eau, tout cela n'arriverait pas !

Après une séance de la commission d'enquête :

—Eh bien ! avez-vous lu la déposition de X.....?

—Peuh ! ce sont des racontars sans aucune valeur.

—Valeur intrinsèque, alors !

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1892.

Considérant que le choix du sujet laissé à chaque concurrent, n'a pas produit les résultats qu'on en espérait, l'Athénée décide de revenir à l'ancien système. M. le Président invite chacun des membres présents à proposer un sujet qui devra être traité par les concurrents des deux sexes.

Le sujet suivant réunissant la majorité des suffrages, est adopté :

DE LA PART PRISE PAR LES CRÉOLES DANS LES ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES DE LA LOUISIANE.

PROGRAMME.

L'étendue de temps fixée pour le concours est de sept mois, du 15 juillet prochain au 15 février 1893.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 15 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur la recto et les lignes ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devoirs des concurrents à quelques mentions honorables auront été accordés, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans saison ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

L'Athénée décide qu'un prix consistant en une médaille d'or sera offert aux institutrices des deux Ecoles Publiques Supérieure, où l'enseignement du français fait partie du programme des études, ainsi qu'à celle de l'Union Française, pour être décerné à chacune des élèves de ces institutions, qui, d'après la déclaration de sa maîtresse, aura plus mérité cette récompense par son application à l'étude du français.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 738.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 Janv. 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps, beau ; vents variables.

Température du 24 janvier 1893.
Thermomètre E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	44	9
Midi.....	54	12
3 P. M.....	60	14
6 P. M.....	58	12

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Julius Maritsky à Mlle Dora Lefoxy ; Simon Levy à Mlle Rosa Williams ; George O. A. Brunfels à Mlle Elizabeth Steffelmeyer ; Thomas Mallard à Mlle A. Schechardt ; William A. Davis à Mlle I. Jones ; Louis Gyjol à Mlle Delphine Green ; Samuel J. K. Johnstone à Mlle I. L. Grant.

NAISSANCES.—Mme Hermas Ricke, un garçon ; Thomas Ferson, une fille ; Newman Allain, une fille ; J. William Oliver, un garçon ; Richard Gardère, un garçon ; John Longnier, un garçon.

DÉCÈS.—Un enfant de Mme Frank Delery, quelques heures, Lafayette et Johnson ; Mme Yve Mary Summe, Sr, 61 ans, 80 Louisa. Mme Yve Julien Lacabe, 56 ans, 154 N. Bassin. Mary Morrisy, 39 ans, 339 Barbon. Mme Yve H. Fitzpatrick, 63 ans, 131 Erato ; Marguerite Orty, 68 ans, Bagatelle et Roberts. S. Taylor, 31 ans, 37 rue Honore ; Elza Goldsmith, 12 ans, 354 rue St-Charles ; Harry G. Hauser, 37 ans, 753 rue Tchoupitoulas ; Walter E. Hepp, 43 ans, 193 rue Erato ; Viola Cook, 7 mois, 115 rue Dorgenois. Veuve R. F. Michel, 57 ans, 535 rue du Camp ; James Comiskey, 71 ans, 38 rue Maisonneuve ; Horace Whaley, 53 ans, 500 rue Septième ; Charles Lewis, 68 ans, 391 rue Canal ; Mme Mary E. Ward, 43 ans, 107 rue Pert.

Cour Civile de District.—Mott. H. Stork contre ses créanciers. Cession de biens, actif $5,885 20 ; passif $5,555 83.

N. O. Insurance Association contre la Banque Nationale d'Etat et A. D. Lanaux, administrateur de la succession de F. Lanaux. Jugement autorisant le transfert de 170 actions.

A. Norden et Cie., contre Rousseau, Latour et Cie., pour $723 95.

J. W. Price contre Marie A. Duffel pour $650.

Paul Andry contre la ville pour $5,250.

A. Grundlach contre Thos. Peterson pour $496.72.

A. Adler & Cie. contre T. H. Prevost pour $2,131.

John Torts & fils contre W. R. Taylor pour $2,493.52.

Geo. W. Nott contre T. J. McTague pour $300, valeur d'un cheval tué dans une collision.

A. Baldwin & Cie contre W. R. Taylor pour $254 70.

Lawson Consolidated Store Service Co. contre Thos. F. Sweeney pour $280.

S. Carrère contre la N. O. and Northeastern RR. Co. en $499 de dommages.

A. O. Gillot contre Richard Milliken pour $496.

La succession d'Arthémise De Bergue est ouverte.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier des membres du Conseil municipal a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. 24 membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit :

1. Rapport du commissaire des édifices publics, pour la semaine finissant le 23 janvier 1893, et contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail.

2. Rapport de la Jefferson City Gas Light Company qui demande l'autorisation de payer, sans intérêt, certaines taxes dues par la compagnie, pour les années 1874 et 1876.

Signé : JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le secrétaire lit la communication suivante du Maire :

"Aux membres du Conseil :

"C'est avec regret que je vous annonce la mort du major E. L. Bower, qui a si honorablement rempli le poste de commis en chef dans le bureau du maire, pendant plus de vingt cinq ans.

"Par sa mort, la ville de la Nouvelle-Orléans perd un serviteur dévoué et honnête, que ses manières affables avaient rendu cher à tous ceux qui le connaissaient et dont l'absence sera ressentie par tous ceux qui ont été en contact avec lui dans le bureau du maire.

"Respectueusement,
"JOHN FITZPATRICK,
"Maire"

Le vote suivant du maire est reçu favorablement par les membres du Conseil :

Au Conseil—

Je vous renvoie sans mon approbation les ordonnances suivantes adoptées à votre dernier meeting.

1. Une ordonnance relative au numérotage des immeubles de la ville. Après avoir soigneusement lu cette ordonnance, je me suis aperçu qu'elle n'avait pas été bien rédigée, ce qui pourrait, dans une partie si importante, occasionner des litiges sans fin.

Les différents articles de cette ordonnance ne sont pas numérotés comme ils devraient l'être, plusieurs passages sont contradictoires, et certains articles sont en contravention avec l'ordonnance No 7115 C. S.

Deuxièmement, une ordonnance en vertu de laquelle le City Engineer est requis de préparer des plans pour la construction d'un marché pour la vente en gros des fruits et des légumes, sur le terrain neutre de la rue du Bassin entre les rues Conti et St-Louis.

Je suis opposé à cette ordonnance, parce qu'elle ordonne à la ville des frais additionnels et qu'il n'est pas utile d'employer pour la construction de ce marché le terrain neutre de la rue Bassin ; enfin parce que le Conseil a dernièrement reçu l'offre de la St-Mary's Wholesale Fruit and Vegetable Market Co. Limited, pour la construction d'un édifice destiné au commerce spécifié dans l'ordonnance.

Les personnes suivantes sont autorisées à établir des cafés et groceries : Eugène Ibos, encoignure Johnson et Lapeyrouse ; C. Brigaben, encoignure Tchoupitoulas et Aline ; Félix Pedepean, No 12 rue Madison, et D. Franchina, encoignure Sixième et Magasins.

Ordonnance amendant l'ordonnance No 7,083, C. S., relative au contrat, pour le pavage de la rue Bourgogne, entre Canal et Bienville.

Ordonnance amendant l'ordonnance No 7,082, relative au pavage de la rue des Remparts, de Dumaine à Esplanade.

MM. Gonzales & Landumiez sont autorisés à transférer leurs écuries au No 175 du Chemin du Bayou.

On annule l'ordonnance No 5,975 C. S., par laquelle Joseph Nuccio était autorisé à établir un marché privé, rue Dorgenois, entre Canal et Gasquet.

Plusieurs ordonnances relatives aux finances sont adoptées.

Le trésorier est autorisé à recevoir intégralement les taxes au nom de Wm Terry et autres.

Une somme de $100 provenant du fonds de charité publique, pour l'année 1892, est allouée à la société de St Vincent de Paul.

On adopte une ordonnance relative à la réorganisation des différents départements administratifs de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Ordonnance amendant et tendant à remettre en vigueur, l'ordonnance No 5,868 C. S. relative à la vente du poisson.

Ordonnance de M. Mayer relative au remboursement d'intérêts dus pour taxes.

On autorise MM. A. Shwartz & Sons à faire placer un conduit de son établissement au fleuve.

Ordonnance de M. Muro tendant à remettre en vigueur l'article No 2, de l'ordonnance No 6,624, C. S., relative au remboursement d'intérêts dus pour taxes.

Le maire est autorisé à signer un contrat avec la compagnie de lumière électrique Louisiana, pour l'érection de nouvelles lampes pour l'année 1893, ainsi qu'il est spécifié dans l'ordonnance No 6,176, S. C., la mise en vigueur de l'article No 1 de l'ordonnance No 6,461, relative au remboursement d'intérêts dus pour taxes par Charles Everehale.

Résolution de M. Loque relative à l'affermage, sous certaines conditions, de la Orleans Drainage Pump.

Ordonnance de M. Muro relative au paiement de certaines sommes à l'avocat de district, pour l'année 1893.

L'offre de la Rosetta Gravel Co. pour le pavage de la rue St Charles, à partir de l'avenue Louisiana, est accepté, et le maire est autorisé à signer un contrat avec la compagnie.

Adoption d'une ordonnance répartissant aux divers asiles, les sommes qui leur ont été accordées dans le budget de 1893.

La mort du juge Lamar.—Hier matin, à l'ouverture de la séance de la Cour de Circuit, le juge Earhardt a annoncé la mort du juge Lamar et exprimé le sincère regret que cause à tous ses confrères la mort d'un magistrat aussi distingué. Il a rappelé les principaux traits de sa vie et a proposé en signe de deuil et de respect, l'ajournement de la séance. Le juge Billings a ajourné, après avoir annoncé son intention de nommer un comité de neuf, chargé de rédiger des résolutions qui seront soumises à la Cour à une date ultérieure mentionnée.

Il a décidé ainsi que le juge Lamar ayant été ici juge de la Cour de Circuit et d'Appel, il serait tenu à sa mémoire un meeting au cours duquel les membres du barreau et les juges de la Cour prononceront son oraison funèbre.

Le juge Earhardt a proposé aussi l'ajournement, à la Cour d'Appel, rappelant que le juge Lamar en avait été président. Il a proposé aussi la nomination d'un comité de résolutions et le choix du jour des funérailles pour tenir le *Memorial Meeting*. Le juge Pardee a approuvé ces suggestions et ajourné la séance.

Vols.—Hier un voleur a pénétré chez M. Geo. Nicholls, au coin des rues Troisième et Monsseau et a emporté en souvenir de sa visite, un album en peluche évalué $8.

—A 2 heures du matin, six individus que l'on suppose être des nègres, ont pénétré avec effraction chez M. Morris, rue Remparts No 333. Ils ont été entendus par les personnes de la maison qui ont appelé la police. Pris de peur, les malfaiteurs ont pris la fuite sans rien emporter. Les recherches de la police sont jusqu'ici restées vaines.

—Lundi soir à 5 heures, un nègre nommé Will Johnson, a forcé avec une barre de fer une fenêtre latérale de l'habitation de Mme Feehney, 87 rue Bonny, à Algier. Pénétrant dans une chambre, il a, profitant de l'absence de Mme Feehney, fouillé tous les meubles. Il n'avait pas encore fini sa perquisition, lorsque Mme Feehney est rentrée.

En l'apercevant, il n'a songé qu'à la fuite, et abandonnant derrière lui un paquet qu'il avait fait dans l'intention de l'emporter, il s'est hâté de gagner la rue, non toutefois sans avoir pris en passant, sur une cheminée, une pièce de 10c. Mme Feehney a donné immédiatement l'alarme, et la police, aidée de plusieurs citoyens, est parvenue après une longue poursuite à rejoindre le fuyard et à l'arrêter.

On a trouvé sur lui un revolver qu'il avait volé chez M. Chas Rocher le 21 janvier.

Interrogé au sujet des autres objets volés chez la même personne, il a avoué les avoir vendus dans un magasin de seconde main, rue Remparts. Il a avoué aussi avoir pénétré, il y a deux mois, dans une maison de la rue Perdido, entre Bassin et Franklin, et y avoir volé $60.

—On a retrouvé aux endroits ci-dessous désignés, les objets suivants volés dernièrement par William Johnson alias Geo. White, le nègre arrêté lundi soir par le sergent Vogt, à Algier :

Chez J. Mansky, No 108 rue Sud Remparts, un revolver appartenant à M. Chas. Rieber, No 132 rue Allick, à Algier.

Chez M. Jones, No 123 rue Sud Remparts, un dé en or, un rasoir et un couteau, une fourchette et une cuiller en plaqué appartenant au même.

Chez I. B. Fase, No 130 rue Royale, une broche en or.

Au mont de piété de M. W. J. Anglade, No 70 rue Bourbon, un collier en or évalué $60, et une chaîne en or de $15, appartenant à M. John Rexach, demeurant à l'encoignure des rues Poydras et Liberté, chez qui ces objets avaient été volés le 8 décembre dernier.

Bourse des agents de propriétés foncières.—Une réunion des divers agents de propriété foncière se eu lieu dans la salle No 8 du Temple Maçonnique, dans le but de former une Bourse dont seraient admis à faire partie tous ceux qui s'occupent de propriétés immobilières, les agents, propriétaires, membres des associations de Homestead, etc.

MM. M. C. Smith, W. L. Shepard, J. H. Brennan, W. L. McConnico et N. E. Baumgarden ont été nommés membres d'un comité chargé de la rédaction de la constitution et de l'organisation en général.

Il a été décidé que l'association serait divisée en deux catégories, celle des propriétaires et celles des agents.

Sur motion de M. Garic, on a décidé d'inviter à assister au prochain meeting les propriétaires d'immeubles, les négociateurs, les encanteurs, les notaires, les représentants des associations de *Homestead*.

Chaque personne exprimant le désir de faire partie de l'association paiera $5 pour défrayer les premières dépenses.

Incendie.—Hier à 3 heures 15 P. M. le feu a pris au No 1,358 de la rue Magasins, un double cottage appartenant à M. Chas. Guillo et occupé par M. V. L. Hudleston. Cet immeuble et celui qui lui est contigu ont été endommagés pour $500.

Chute.—A 3 heures P. M, G. Golden, âgé de 23 ans, qui était en état d'ivresse, est tombé dans les escaliers du No 42 de la rue Ste-Anne et s'est grièvement blessé à la tête.

Les levées.—La situation est très encourageante, par suite du beau temps, dans les districts où les levées sont en voie de construction et de réparation. Dans le district de l'Atchafalaya, de la Rivière Rouge et du Bayou Bœuf, les travaux sont particulièrement considérables cette année. Lorsqu'ils seront achevés—ce qui ne saurait beaucoup tarder si le temps continue à favoriser les efforts des ingénieurs—il aura été construit 23 milles de levée contenant près d'un million de yardes cubes de terre et coûtant $190,000.

Accident.—Hier soir à 8 heures 45, John Valentine, un natif de Manille, qui travaillait à la Raffinerie des Planteurs, au pied de la rue St-Louis, a été grièvement blessé à la poitrine et à un quatre doigts de la main droite causée par l'axe d'une poulie, qui avait sauté hors de son coussinet. Après avoir reçu les soins des étudiants, il a été transporté chez lui, No 9 rue Espagne.

A l'hôpital.—Hier soir, à l'arrivée du train de 7 heures du Texas & Pacific Railroad, on a appelé une voiture d'ambulance pour transporter à l'hôpital, Ben Stuart, un nègre de 19 ans, natif de la Floride, qui le 9 courant, se trouvant à Donaldsonville, avait été blessé d'un coup de revolver à la cuisse gauche, par un autre nègre du nom de Bill Jackson.

Menus faits—A 1 h. 30 de l'après-midi, Tony Arianoio, un enfant de deux ans est tombé dans les escaliers chez ses parents, No 230 rue de Chartres, et s'est cassé la cuisse droite. Il a été transporté à l'hôpital de charité dans une voiture d'ambulance.

—Le brain de 10 heures du matin du Texas and Pacific Railroad a amené à la Nouvelle-Orléans, Victor Botin, un Italien de 30 ans, grièvement blessé à la tête et ayant une jambe et un bras cassés. Il a déclaré que le 5 courant, se trouvant à la jonction du chemin de fer du Southern Pacific et du Texas and Pacific, dans la paroisse St-Charles, il a été renversé par un train. Il a été transporté à l'Hôpital de charité dans une voiture d'ambulance.

Petites annonces d'un nouveau genre.

A MARIER : Jeune fille, 300,000 francs de dot, et belles espérances ; tache dans la famille (le père, ancien député, a voté l'émission de Panama.)

On sera peu exigeant et on garantit contre toute poursuite en restitution.

Au café des Pieds Humides.

—Les députés compromis dans le Panama sont tout simplement de vulgaires équilibristes.

—Vous croyez ça, vous ?

—Dame ! ils sautaient crânement sur les pots-de-vin !

Le député Z....., qui se donne des allures de coquebin, va trouver son tailleur.

—Je voudrais, dit-il, un vêtement.

—Pour soirée ?

—Non.

—Pour five o'clock ?

—Pas encore cela ; quelque chose entre les deux, d'une coupe à la fois gracieuse et sévère : un vêtement pour après-midi chez le juge d'instruction !

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'Affaire de Panama.

Paris, 24 janvier—L'intérêt soulevé par l'affaire de Panama augmente à mesure qu'approche le dénoûment. Lorsque M. Chas. de Lesseps, M. Marius Fontane et M. Cottu ont comparu aujourd'hui, ils ont demandé l'autorisation de causer avec leurs avocats avant la reprise de l'enquête. Pendant cette conversation, M. Eiffel est entré et a serré la main aux accusés sans se mêler à l'entretien.

M. Bardoux a continué son plaidoyer en faveur des accusés. Il a essayé de justifier l'attitude prise par les directeurs de la Compagnie du Canal, pour rassurer les actionnaires et le public au sujet de l'entreprise. Il a dit qu'il n'espérait pas pouvoir réfuter aujourd'hui l'accusation d'abus de confiance.

M. Barboux a dit que les sommes versées à la Presse pour obtenir des journaux qu'ils approuvassent l'entreprise du canal ne constituaient pas un crime. L'estimation primitive de toutes les grandes entreprises a toujours été dépassée. On pourrait à titre de preuve mentionner la pose des câbles de Manchester et Corinthe. M. Barbonx, après une explication lors des contrats entre Couverseux et Herz, a déclaré que la popularité de Ferdinand de Lesseps était aussi grande aujourd'hui qu'en 1884.

Il s'est plu à rappeler la réception enthousiaste qui lui fut faite lors de son passage à Rouen lorsque M. Raoul était maire de cette ville. Charles de Lesseps, a-t-il ajouté, jouit lui-même de la considération et du respect dont on a si longtemps entouré son père. Son arrestation a causé une sorte de stupéfaction en France et à l'étranger.

Quant aux erreurs commises dans les plans, M Barboux a disculpé la compagnie en rappelant que les opinions d'ingénieurs également éminents étaient divisées, les uns préférant un canal à niveau, les autres un canal à écluses. L'estimation du nombre de navires qui devaient passer le canal, et de laquelle devait résulter un profit de 6 à 7 0,0, était celle d'hommes compétentes. M. Ferdinand de Lesseps n'est pas coupable de duplicité qu'on lui attribue.

Il n'avait pas caché l'erreur commise dans l'estimation primitive du coût de canal. En 1884, il avait annoncé aux actionnaires qu'il faudrait pour l'achever 600 millions de plus. Il s'était énoncé en expliqué, que ceux qui ont persisté à ne le point comprendre ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Paris, 24 janvier—M. Brisson a donné avis à la Commission d'Enquête que M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois* avait refusé de comparaître pour répondre à l'accusation portée contre lui par Charles de Lesseps qui prétend qu'il a reçu deux Bons de Panama de 50,000 francs chacun.

M. Meyer dit qu'il refuse de comparaître parce que la Commission n'a aucune autorité sur les journalistes.

L'Affaire Clémenceau a absorbé une partie de la journée.

M. L. Hrogère, un journaliste, a corroboré la déposition de M. Clémenceau, ajoutant laquelle M. Stephane ne lui avait pas remis (à M. Clémenceau) la liste de noms du baron de Reinach.

M. Romanetz, secrétaire privé de M. Clémenceau a dit qu'il n'avait jamais vu cette liste et qu'il ne croyait pas qu'elle ait jamais été remise à M. Clémenceau.

M. de Franqueville vient de terminer l'interrogatoire de dix huit personnes impliquées dans l'affaire de Panama. Il a décidé que Ferdinand de Lesseps, Chas. de Lesseps, Henry Cottu, Marius Fontane, les ex-députés Le Roy et Gabion, MM. Arton et Blondin sont coupables de détention, au sujet des dix autres, n'est pas encore connue.

M Gobron aurait reçu un chèque de 2,000 francs ; M. Arton a corrompu M. Le Roy et M Blondin, secrétaire privé de M. Baihaut, a servi d'intermédiaire dans les transactions financières entre les directeurs de la Compagnie et le ministre des travaux publics.

M. Le Prevost de Lanoy, a annoncé son intention de proposer demain à la Chambre qu'il interdit de prélever de sommes à aucune somme pour des motifs politiques sur le fonds du service secret du ministère de la guerre.

L'Angleterre, l'Egypte et la France.

Londres, 24 janvier — La situation s'aggrave en Egypte et détourne pour le moment l'attention de toute autre question. Lord Roseberry, secrétaire aux Affaires Etrangères, a reçu avis de Lord Cromer, ambassadeur d'Angleterre en Egypte, de l'intention du Khédive d'en référer au Sultan à propos du renvoi du cabinet Fakhir, causé par l'Angleterre. D'autres nouvelles du Caire annoncent que l'agitation n'avait jamais été telle parmi les natifs, depuis leur soulèvement sous Arabi Pasha.

Bien qu'il y ait parmi eux un parti assez nombreux composé d'hommes modérés et intelligents qui appuient le gouvernement anglais, la masse soutient le Khédive.

Lord Cromer a toutefois dit à un correspondant : "Il n'y a pas lieu d'appréhender un soulèvement, mais je vous autorise à annoncer que s'il s'en produit un, il sera de courte durée."

On affirme aussi que le gouvernement français a de nouveau protesté contre l'intervention de l'Angleterre dans le choix des ministres par le Khédive, et d'après les avis reçus du Caire, vm Paris, il a reçu les félicitations du Sultan pour son attitude indépendante envers l'Angleterre.

Plusieurs réunions du Cabinet ont été tenues dans Downing Street et il a été décidé de renforcer la garnison égyptienne.

Londres, 24 janvier—D'autres nouvelles expliquent la confiance de Lord Cromer dans son pouvoir de réprimer facilement une révolte. L'armée égyptienne restera fidèle à l'Angleterre, et les troupes indigènes renforcées des troupes anglaises, auraient vite raison d'une insurrection. Lord Cromer a informé ce matin le Khédive de l'ordre donné par le cabinet anglais de renforcer la garnison.

La dépêche ne dit pas comment le Khédive a reçu la nouvelle, mais on pense qu'elle a eu pour effet de lui ôter toute idée que M. Gladstone avait l'intention d'abandonner l'Egypte.

Le major-général Sir Francis Holland Greenfell, de l'armée égyptienne, en ce moment à Londres, était hier en consultation au ministère de la guerre avec l'Hon. H. Campbell-Brunnerman, qui en est le secrétaire. On annonce officiellement au ministère de la guerre, que Sir Francis Wallace Greenfell et le général Kitchener, Sirdar d'Egypte qui a une autorité absolue sur les troupes égyptiennes, s'efforcent mutuellement de les maintenir dans leur esprit de fidélité envers leurs officiers anglais.

C'est pourquoi le gouvernement a limité à 1,000 hommes les renforts envoyés en Egypte, mais les préparatifs nécessaires ont été faits pour pouvoir mobiliser en trois jours 10,000 hommes de la garnisons de Malte, de Chypre et de l'Inde. Les troupes anglaises en route pour l'Inde, où elles vont relever les régiments sur le point de rentrer en Angleterre, seront retenues à Port Said jusqu'à ce que l'ordre leur soit donné de continuer leur voyage.

L'Angleterre pourrait donc en très peu de temps opposer 10,000 hommes aux insurgés, et en admettant que les troupes indigènes lui restent soumises, elle disposerait d'environ 30,000 hommes.

Paris, 24 janvier—Les mesures prises par le gouvernement anglais à l'égard du Khédive, ont fait sensation en France ; elles sont regardées comme une preuve de son intention de continuer à occuper l'Egypte.

Les journaux sont unanimes dans leurs demandes au gouvernement de protéger les droits de la France.

Les dernières dépêches du Caire annoncent que le Khédive n'a pas abandonné son attitude hostile envers l'Angleterre.

En réponse à lord Croner qui lui disait qu'en cas de rébellion envers l'autorité anglaise on serait forcé de changer complètement le régime du gouvernement, le Khédive a dit qu'il ne céderait qu'à la force.

Il a reçu des provinces des députations qui l'ont félicité de son attitude.

Les Républicains en Espagne.

Madrid, 24 janvier—Un manifeste signé de sénores Zorilla, Salmery et Pop Margall, chefs des trois factions républicaines en Espagne, annonce qu'ils ont formé une coalition, qu'un comité central sera nommé à Madrid et que nos membres feront partie du premier ministère lorsque la république aura été proclamée.

Le mariage de l'archiduchesse Marguerite Sophie.

Vienne, 24 janvier—Le mariage de l'archiduchesse Marguerite Sophie avec le duc Albrecht, de Wurtemberg, a été célébré aujourd'hui en l'église du Hofrath. Le cardinal Gruscha officiait.

A la cérémonie, qui a été très brillante, assistaient l'empereur François Joseph, plusieurs archiducs et archiduchesses, le Foi et la reine de Wurtemberg, et plusieurs autres membres de la famille royale de Wurtemberg. L'archiduchesse est âgée de 23me année et est abbesse de la Retraite de Prague, un asile pour les dames pauvres mais de haute naissance.

Le duc Albrecht, qui est né à Vienne en 1865, a le grade de capitaine de la cavalerie wurtemburgeoise et appartient à la branche catholique de la dynastie. Il est considéré comme l'héritier présomptif du trône de Wurtemberg, le roi n'ayant point de fils.

A propos de la réconciliation de l'ex-roi Milan avec Natalie.

Belgrade, 24 janvier — Les libéraux sont opposés à la réconciliation de l'ex-roi Milan avec la reine. Ils prétendent qu'elle a été suggérée par un intérêt politique, et que Milan s'est entendu par l'intermédiaire du général Tscholeschitch, en ce moment à Paris, avec les officiers de l'armée serbe, pour rentrer en Serbie. D'après les radicaux, le but de Milan est de devenir dictateur pendant la minorité de son fils Alexandre ; ils sont d'avis qu'il aurait l'appui de l'armée.

L'état de M. Blaine.

Washington, 24 janvier.—Point de changement dans l'état de M. Blaine, d'après le Dr Johnston. Celui-ci a quitté le malade à midi. M. Blaine n'a pas dit un mot à sa famille depuis plus d'une semaine ; il est le plus souvent sans connaissance, mais son état n'est pas regardé comme critique.

Le froid sur les côtes de l'Atlantique.

Old Point Comfort, Vic., 24 janvier—Deux pêcheurs d'huîtres arrivés ici de l'île Tanger, disent avoir fait 30 milles à pied sur la glace pour aller de leurs bateaux au Cap Charles. Ils étaient une vingtaine, blanc et nègres, dont sept sont morts de froid en route. Ils ajoutent que la misère est très grande sur l'île et que la population y meurt de faim. On tue les bestiaux, pour se nourrir, mais le pain fait absolument défaut.

Il y a sur les côtes de la Virginie, du Maryland 4 000 pêcheurs sans travail qui vivent d'aumônes.

On voit sur le rivage à Virginia Beach des canards et des oies épuisés par la faim et le froid et que l'on peut tuer avec la plus grande facilité.

M. Cleveland et son secrétaire.

New York, 24 janvier.—Au cours de la présence de M. Bayard à Lakewood où il est l'hôte de M. Cleveland, on aurait de celui ci dit : "Il est bon de se rappeler que la plupart considère la réforme du tarif comme l'entreprise la plus importante qui lui soit confiée. Si le temps lui est laissé d'accomplir cette tâche difficile, il est indispensable qu'à des hommes qui ont fait leurs preuves, il puisse confier certaines détails d'administration, particulièrement ceux qui naissent des complications avec l'étranger, lesquelles viennent presque toujours entraver chaque gouvernement.

Un des arguments qui militent le plus en faveur de la réélection de M. Bayard a ses anciennes fonctions, où la présence simultitude des questions importantes à traiter en ce moment au ministère des affaires étrangères, avec celles qui ont eu le plus d'importance sous la première administration de M. Cleveland.

M. Bayard serait prêt à commencer son travail sans que l'on ait à subir les délais inévitablement causés par le choix d'un nouveau secrétaire.

Explosion.

Indianapolis, Ind., 24 janvier—Une dépêche d'Anderson annonce qu'un peu avant midi, une terrible explosion de gaz naturel a démoli la Banque Nationale, créant dans tout le voisinage un indicible émoi.

La mort du juge L. Q. C. Lamar.

Macon, Gie, 24 janvier—Le juge Lucius Q. Lamar est mort lundi soir à 8 h 50, à Macon, Gie., de la maladie de Bright, compliquée d'une angine pectoris.

Le juge Lamar était né dans le comté de Putnam, Gie., le 1er septembre 1824. Il fit ses premières études à Oxford, Miss., gradua au Collége de Mérey, Gie., en 1845, étudia le droit à Macon et devint membre du barreau en 1847.

Professeur à l'Université du Mississippi, en 1849, il donna bientôt sa démission pour pratiquer le droit à Covington, Gie.

Il fut élu à la Législature en 1853 et en 1854 il s'établit sur sa propriété, à Lafayette.

Il s'opposa à la sécession, fut nommé colonel. Redevenu professeur, membre de la chambre des représentants, puis sénateur en 1877, il fut nommé secrétaire de l'Intérieur, en 1885, par M. Cleveland, qui l'éleva au poste de juge de la Cour Suprême.

La Cour Suprême a été tendue de deuil et la séance a 6 6 ajournée par respect pour la mémoire du défunt.

La Chambre et le Sénat ont aussi ajourné.

Chicago, 24 janvier—A une réunion tenue par les avocats de Chicago, et pendant laquelle a été agitée la question du successeur du juge Lamar, le nom du Président Harrison a été suggéré. Une majorité de sénateurs demanderait à M. Harrison de donner sa démission et le Vice-Président Morton le remplacerait, ce qui permettrait de lui donner ce poste.

Glissements de terrain et de fer.

Rico, Col., 24 janvier—Un des plus riches gisements de l'Ouest vient d'être découvert ici par la Atlantic Cable Consolidated Co.

Il s'agit d'un mélange de galène et de cuivre de 20 pieds d'épaisseur, d'une autre couche de galène de 10 pieds et d'un lit de fer natif de 20 pieds.

Ce gisement minéral paraît avoir une superficie de plusieurs acres et atteint en plusieurs endroits une épaisseur de 100 pieds.

On fait en ce moment un second sondage.

NOUVELLES DIVERSES.

Berlin, 24 janvier—A l'occasion du mariage de la princesse Marguerite de Prusse, on se servira de la table historique sur laquelle ont été signés tous les actes de mariage des membres de la fam